



N° 45/2025

ARRETE MUNICIPAL **Impraticabilité terrains de football**

Le Maire de la commune de Kilstett,

Considérant que les conditions météorologiques ont rendu le terrain d'honneur impraticable à la pratique du football,

ARRETE

Article 1 : Les rencontres :

- Coupe CREDIT MUTUEL U15 - KILSTETT – BISCHHEIM SOLEIL à 15h30
- Coupe CREDIT MUTUEL U15 F A8 - KILSTETT – ALLIANCE BASSE ZORN à 16h00

prévues le samedi 25 octobre 2025 sont reportées à une date ultérieure.

Article 2 : Le présent arrêté est publié et affiché en Mairie.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise :
Au Président de l'ASK
A la Ligue d'Alsace de Football Amateur

Fait à Kilstett, le 25 octobre 2025



Le Maire

Francis LAAS